

Mémoire déposé au BAPE dans le cadre des consultations sur le projet Rabaska

Aux commissaires du BAPE.

Le projet Rabaska suscite en de nombreuses personnes de la région Lévis-Québec beaucoup d'inquiétude, et ce, pour plusieurs raisons.

Voici des arguments contre **le projet Rabaska vu comme inacceptable dans sa forme actuelle et que même des aménagements majeurs ne le rendraient pas plus viable ou valable.**

Des craintes réelles liées à la sécurité

Le site choisi par les promoteurs près de résidences, écoles, et lieux habités n'est pas acceptable. Peu importent les arguments, de tels réservoirs de même que les méthaniers comportent un niveau de risque qu'il est inacceptable de faire courir aux quelque 450 familles habitant dans un rayon de 2 km du site prévu.

Le SIGTTO (Society of International Gas Transporter and Terminal Operators) recommande lui-même de **"situer les ports méthaniers loin des routes maritimes achalandées et en dehors des zones de travail importantes."**

Le mirage des retombées économiques

Le projet Rabaska ne créerait que très peu d'emplois permanents (70 selon les évaluations optimistes du promoteur). Les retombées en emploi sont donc très faibles en comparaison avec les risques pour la sécurité et la détérioration du milieu qu'il entraînerait, notamment au niveau de la destruction du paysage dans une région où le tourisme joue un rôle économique majeur.

Changements climatiques

Les Québécois(es) jugent qu'il est urgent d'agir en matière de changements climatiques. De 1990 à 2003, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont passées de 85,3 à 90,9 millions de tonnes. Ces émissions devraient être réduites à 80 Mt pour la période 2008-2012... et ce n'est qu'une première étape !

Même si l'on ne tient pas compte des émissions liées à l'extraction, la liquéfaction et le transport du gaz naturel, les seuls rejets du projet Rabaska seraient de 150 000 tonnes de GES annuellement... ce qui équivaut aux émissions de 40 000 voitures.

Les arguments des promoteurs sont cousus de fil blanc. Il n'est pas démontré que la construction d'un port méthanier favoriserait un virage dans l'industrie vers l'utilisation du gaz naturel comme solution de rechange au charbon et au mazout; un tel changement demanderait des investissements majeurs et ne ferait que repousser à plus tard le choix d'une industrie alimentée en énergies renouvelables.

Pour une politique énergétique viable et autosuffisante

Plutôt que d'adopter un virage vers une dépendance accrue au gaz naturel, le Québec devrait faire preuve d'audace et se tourner résolument vers les énergies renouvelables. Nous devons à tout prix éviter de modifier notre économie vers le gaz naturel. Les énergies hydro-électrique, éolienne, géothermique et solaire représentent des avenues plus durables et plus logiques économiquement que l'importation de gaz naturel.

Le développement viable, c'est aussi la démocratie

La première question à poser en terme démocratique : est-ce que les gens du milieu sont d'accord ? L'ex-ministre Mulcair affirmait lui-même qu'un projet de développement durable ne peut être parachuté à l'encontre des populations locales. Le référendum tenu à Beaumont - situé à quelques centaines de mètres du site projeté - a envoyé un message très clair : 72 % des gens s'y sont opposés lors de cette consultation. La même opposition s'est présentée sur l'Île d'Orléans qui aura à vivre avec un éventuel port méthanier ... Le critère démocratique ne nous semble donc nullement rempli dans le cadre de ce projet.

Pour toutes ces raisons, je demande le rejet du projet Rabaska.

Mémoire déposé par

Suzanne A. Samson